



Auguste Blanqui.  
ILLUSTRATION DR

**HISTOIRE** Le gouvernement tente de discréditer le révolutionnaire Auguste Blanqui, né à Puget-Théniers, au cœur des émeutes du « Printemps des peuples » avec son compagnon de route Benjamin Flotte, de Cuers.

# Mars 1848 : le révolutionnaire Auguste Blanqui a-t-il trahi ?

PAR ANDRÉ PEYRÈGNE / MAGAZINE@NICEMATIN.FR

**AU MOIS DE MARS 1848**, l'Europe fut secouée par les mouvements insurrectionnels du « Printemps des peuples ». Les événements furent particulièrement violents en France, où le roi Louis-Philippe abdiqua le 24 février et où la Deuxième République fut instaurée. Deux révolutionnaires de notre région, liés par une inaltérable complicité, y prirent part : Auguste Blanqui et Benjamin Flotte.

Le premier, natif de Puget-Théniers, était à bonne école. Son père, Jean Dominique Blanqui, député des Alpes-Maritimes, avait déjà été un militant révolutionnaire et été incarcéré entre octobre 1793 et décembre 1795. Dès l'âge de 19 ans, Auguste Blanqui avait adhéré au mouvement terroriste des Carbonari. Le second, Benjamin Flotte, né à Cuers dans le Var, était monté à Paris pour exercer son métier de cuisinier et pour diffuser ses idées politiques. Tous deux s'étaient rencontrés lors des émeutes sanglantes de 1839 à Paris où ils avaient été arrêtés. Blanqui avait été condamné à perpétuité puis libéré grâce aux interventions des grandes voix socialistes de Louis Blanc et Arago. Benjamin Flotte, lui, avait été condamné à deux ans de prison.

## Un doute parmi les proches

Lorsqu'arrivent les événements du printemps 1848, Blanqui et Flotte habitent dans le même

appartement à Paris, rue Boucher. La capitale est à nouveau remuée par des insurrections violentes. Les morts s'accumulent. Blanqui et Flotte s'impliquent plus que jamais dans les émeutes. Le premier est arrêté à son domicile le 27 mai ; le second, deux jours plus tard, caché dans l'arrière-boutique d'un épicerie de la rue Saint-Honoré. Blanqui est condamné à dix ans de réclusion, Flotte à cinq ans.

Blanqui faisant de plus en plus figure de héros, le gouvernement s'efforce de le discréditer. Dès le 31 mars 1848, il diffuse un article intitulé *Déclaration faite par un anonyme devant le ministre de l'intérieur* dans lequel Blanqui apparaît comme ayant trahi ses

**“ Dans sa vie, Blanqui aura passé plus de temps en prison qu'en liberté. Les historiens le surnommeront « Blanqui l'enfermé ».**

camarades de lutte, lors du gouvernement précédent. Il les a dénoncés auprès du ministre Duchâtel qu'il a reçu dans sa cellule en prison. A-t-il vraiment été un traître ? Il a beau démentir ces

accusations dans un tract intitulé *Réponse du citoyen Auguste Blanqui*, le mal est fait. Le doute s'installe parmi ses proches, en particulier chez le célèbre Armand Barbès, lequel affirme que Blanqui était l'un des seuls à connaître les noms des membres de la société secrète qui ont été dénoncés.

Le vétéran des luttes révolutionnaires Charles Teste excuse, lui, Blanqui, en estimant qu'il aurait été piégé : « Ayant réclamé de voir sa femme en prison, il fut autorisé à la rencontrer, mais en présence du ministre. Là s'établit une conversation confidentielle sur les événements, qui fut recueillie à l'insu de Blanqui par un sténographe caché derrière une tapisserie ».

Deux siècles plus tard, les historiens estiment que l'article incriminé était un faux. Toujours est-il qu'en 1859 les prisonniers furent libérés à la suite d'une loi d'amnistie.

## Exil forcé

Une fois libérés, Blanqui et Flotte décident de se faire oublier. Le premier s'expatrie en Belgique où il prépare son action future, le second aux États-Unis où il ouvre un restaurant à San Francisco.

À la chute du Second Empire, tous deux se retrouvent en France, Flotte étant revenu avec un autre

révolutionnaire varois qui avait émigré aux États-Unis, le Toulonnais Casimir Bouis. Tous reprennent leurs activités révolutionnaires. Blanqui est à nouveau arrêté le 17 mars 1871, incarcéré au fort du Taureau dans la baie de Morlaix (Finistère). Dans sa vie, il aura passé plus de temps en prison qu'en liberté. Les historiens le surnommeront « Blanqui l'enfermé ».

## Un chantage aux otages

Benjamin Flotte va alors essayer, auprès du chef de gouvernement Adolphe Thiers, de négocier sa libération contre celle de personnalités que les révolutionnaires ont prises en otages. Parmi ces personnalités se trouve l'archevêque Darboy. Thiers reste inflexible. Il veut que Blanqui demeure en prison. Les otages seront exécutés le 24 mai, durant la Semaine sanglante de la Commune.

Flotte s'exilera à nouveau quelques années aux États-Unis. Auguste Blanqui sera gracié le 10 juin 1879 par le Président de la République Jules Grévy. Blanqui, Flotte et Bouis se retrouvèrent une dernière fois à Cuers en 1879.

Auguste Blanqui mourut le 1<sup>er</sup> janvier 1881 à 75 ans, dans un appartement du boulevard parisien qui porte aujourd'hui son nom. Clemenceau fut parmi ses derniers visiteurs.

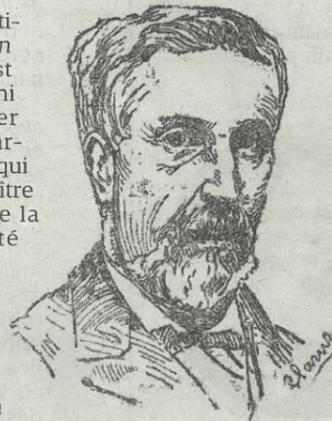
Benjamin Flotte mourut, lui, à Cuers, le 12 août 1888 âgé de 76 ans. À son enterrement, ses amis placèrent sur son cercueil un portrait de Blanqui. Ultime symbole d'une indéfectible complicité révolutionnaire.

## Blanqui, Flotte : une statue à Puget-Théniers, une rue à Cuers

On trouve trace du souvenir d'Auguste Blanqui et de Benjamin Flotte dans leurs communes natales respectives.

À Puget-Théniers se trouve un monument intitulé *La liberté enchaînée*, due au sculpteur Aristide Maillol, qui fit scandale à l'époque de son inauguration en 1908. Elle représente sur un piédestal une femme nue, musclée, qui tente de se débarrasser de ses chaînes. Sur le socle se trouve une effigie de Blanqui en bronze. Une réplique de cette statue se trouve dans le Jardin des Tuileries à Paris.

Quant à Benjamin Flotte, une rue à son nom a été inaugurée en 1903 dans sa commune natale de Cuers.



Benjamin Flotte.  
ILLUSTRATION DR

## Les émeutes de mars 1848.

ILLUSTRATION DR

